

**Communauté de Communes
AVALLON – VÉZELAY – MORVAN**

**Compte rendu de la réunion des associations du territoire du Vézélien,
Opération Grand Site du Vézélien**

12 octobre 2015

Présents :

NOM Prénom	Association	Commune
FOUCHET Marianne	Les Amis de Max-Pol Fouchet Fondation Christian et Yvonne Zervos	VÉZELAY
GLUCKMANN Sophie	La Colline de Beuchiat	GIVRY
KANNAPEL Marie-France	Vie et Patrimoine à Vézelay	VÉZELAY
GINISTY Monique	Comité des Fêtes et ASV Vézelay	VÉZELAY
GOURLET Guy	Cabanes, meurgers et murets en Vézélien	ASQUINS
SYNAKJO Yves, CLAVERIE Marie	Avenir d'Island le Saulsois	ISLAND
CARREZ Dominique	Association de Sauvegarde et de Restauration de l'Eglise de Saint Père Les Amis de Vézelay	SAINT-PÈRE
BARBELENET Marie-Christine	Club des enfants d'Asquins	ASQUINS
DUPAQUIER Hortense	Collectif du Vézélien	ASQUINS
FEUGERE Véronique	Présence à Vézelay	VÉZELAY
ARLOT Alexandre	Office du Tourisme de Vézelay et du Vézélien	VÉZELAY
RAFFENEAU AnnéLise	Foyer d'Education Populaire de Saint Père	SAINT-PÈRE
SIMON Jean Maurice	Club Informatique d'Asquins	ASQUINS
VAN-DORPE Jean-Luc	Association Sportive de Domecy	DOMECY-SUR-CURE
WLOTKOWSKI Sylvie	AACPA Artistes créateurs Pays Avallonnais	AVALLON
HECQUET Lorant	Association Convergences	VÉZELAY
BARBIEUX Hubert	Maire de Vézelay	VÉZELAY
MORICE Pierre	Les Amis de Vézelay	VÉZELAY
VITEAU Alain	Maire de Vault de Lugny	VAULT DE LUGNY
MAURICE Bernard	Cercle Buffon	BLANNAY
BERGEOT Josiane	Association danses de salon	GIVRY
BLANDIN Sandrine	Association Bien être en soi	SAINT-PÈRE

Rédacteur du présent document : Fabrice PENASSE – fabrice.penasse.cca@orange.fr

Validé par : Christian GUYOT, Vice-président.

Ordre du jour :

- 1) État d'avancement de l'Opération Grand Site du Vézélien (diagnostic et ébauche du programme d'actions),
- 2) Création d'une instance consultative de la société civile du Vézélien,
- 3) Informations et questions diverses.

Déroulé de la réunion :

- 1) État d'avancement de l'Opération Grand Site du Vézélien (diagnostic et ébauche du programme d'actions)

Présentation d'un diaporama en trois points (en ligne sur le site internet de la CCAVM) :

- présentation de la démarche générale des Opérations Grands Sites de France,
- présentation de l'état d'avancement et des orientations de l'Opération Grand Site du Vézélien,
- gouvernance et participation de la société civile.

- 2) Création d'une instance consultative de la société civile

Il est précisé que la participation des acteurs locaux, économiques et associatifs est prévue dans la méthodologie de mise en œuvre d'une OGS (*Note de méthode pour la mise en œuvre d'une Opération Grand Site, MEDDE¹*). Les objectifs recherchés sont :

- Prendre en compte les demandes émanant de la société civile du Vézélien afin de représenter les forces vives du territoire dans les débats sur l'OGS,
- La participation des habitants à la définition des politiques de développement local, pour des projets adaptés à leurs besoins,

Le moyen proposé est de créer un comité consultatif de la société civile. Il a vocation à intégrer à court terme les autres acteurs locaux : professions agricole, viticulteurs, forestiers ..., avec lesquels la même démarche commence.

Son rôle consistera à apporter analyse, contributions et avis sur la démarche et les orientations du projet, sur les actions à mettre en œuvre. Il aura également un rôle d'accompagnement et de suivi de l'opération. Ses avis seront transmis aux instances de décision : commissions OGS de la CCAVM, maires du périmètre de l'OGS, Comité de pilotage.

Il est précisé que les membres de cette instance seront des représentants d'associations, non des élus, par ailleurs représentés par leurs maires ainsi qu'à la commission OGS de la CCAVM.

Questions :

En quoi les autres communes du périmètre, hormis ASQUINS, SAINT-PÈRE et VÉZELAY, sont-elles concernées ?

Les communes situées en cœur de site ne sont pas seules concernées par l'Opération, mais les 18 communes du Vézélien. L'OGS se fera sur l'ensemble du territoire, qui regorge de richesses et de curiosités à faire découvrir aux visiteurs et qui doit bénéficier des retombées économiques attendues.

¹ http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Annexe_circulaire-Document_reference_Grands_sites-web.pdf

Les acteurs du tourisme semblent oubliés dans la convocation.

Ils sont représentés aujourd'hui par l'office du tourisme de VÉZELAY. L'OT participe par ailleurs au Comité technique de l'OGS, une des instances de concertation et de construction du projet.

En quoi l'OGS concerne-t-elle le financement des associations ?

Les associations ont vocation à participer au suivi et accompagnement de la démarche, à sa gouvernance en intégrant ce comité consultatif. Elles pourront également faire des propositions d'actions, mais l'OGS n'ouvre pas un guichet de financement pour les associations du territoire.

Avec ce dispositif, l'OGS ne fait-elle pas doublon avec le PETR ?

L'OGS ne fait pas doublon ni ne se substitue au PETR, qui n'a pas les mêmes compétences, le même objet ni le même périmètre. Le comité consultatif de l'OGS nous permettra de favoriser la participation des associations du périmètre des 18 communes pour les actions pouvant rentrer dans les orientations de l'OGS.

Les associations représentées ce soir sont elles représentatives du tissu associatif du Vézélien ?

La proposition de créer quatre collèges (culture, patrimoine et environnement, sports et loisirs, solidarité et vie sociale, animation locale, avec deux membres + 2 suppléants pour chaque collège), n'est pas retenue, jugée non adaptée au tissu associatif du Vézélien.

78 invitations ont été envoyées avec 3 semaines d'anticipation. Les associations présentes aujourd'hui souhaitant s'investir pourront le faire, mais le dispositif n'est pas figé et reste ouvert. Il évoluera avec le projet et la gouvernance de l'OGS, qui est une démarche de long terme. L'objectif est bien d'associer le plus largement la société civile locale.

Il est proposé d'organiser deux réunions annuelles du comité consultatif ainsi qu'une réunion annuelle des acteurs locaux.

Les membres du comité consultatif sont :

- Jean Maurice SIMON, Club Informatique d'ASQUINS,
- Jean-Luc VAN-DORPE, Association Sportive de DOMECEY-SUR-CURE,
- Jean DESPINEY, Foyer d'Education Populaire de SAINT-PÈRE,
- Yves SYNAJKO, Avenir d'Island le Saulsois,
- Dominique CARREZ, Association sauvegarde de l'église de SAINT-PÈRE,
- Fondation Christian et Yvonne Zervos ; VÉZELAY. Représentant à déterminer,
- Marie-France KANNAPEL, Vie et patrimoine à VÉZELAY,
- Sophie GLUCKMANN, La Colline de Beuchiat, GIVRY,
- Josiane BERGEOT, Danses de salon, GIVRY.